

Villeneuve d'Ascq, le 6 décembre 2019

A : M. le Président de l'université de Lille

CC : M. le DGS de l'Université de Lille

Monsieur le Président,

A l'issue de l'assemblée générale des personnels de l'université de Lille qui s'est tenue ce vendredi 6 décembre 2019 et qui a décidé d'entrer résolument dans la grève contre le projet de liquidation de notre système de retraites, rejoignant ainsi dans l'action de grève et de manifestation des millions de travailleurs en France, il nous a semblé opportun de vous proposer de reporter tous les examens qui étaient programmés, à compter du lundi 9 décembre.

En effet, ces actions de grèves, garanties par l'article 7 du préambule de la constitution de 1946, massivement suivies dans tout le pays, en particulier dans la région lilloise et au sein de notre établissement, auront pour conséquences directes de grandes difficultés, d'abord d'organisation de ces examens, ensuite, d'accès à l'université.

Si les examens devaient être maintenus, ces difficultés ne manqueraient pas d'entraîner une rupture d'égalité entre les étudiants, contraire aux principes d'égalité d'accès de tous à l'enseignement supérieur, mais également source d'annulation possible devant la justice.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de reporter *sine die* tous les examens de l'université de Lille.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations syndicales,

CGT – Université de Lille

FSU

Sud Éducation